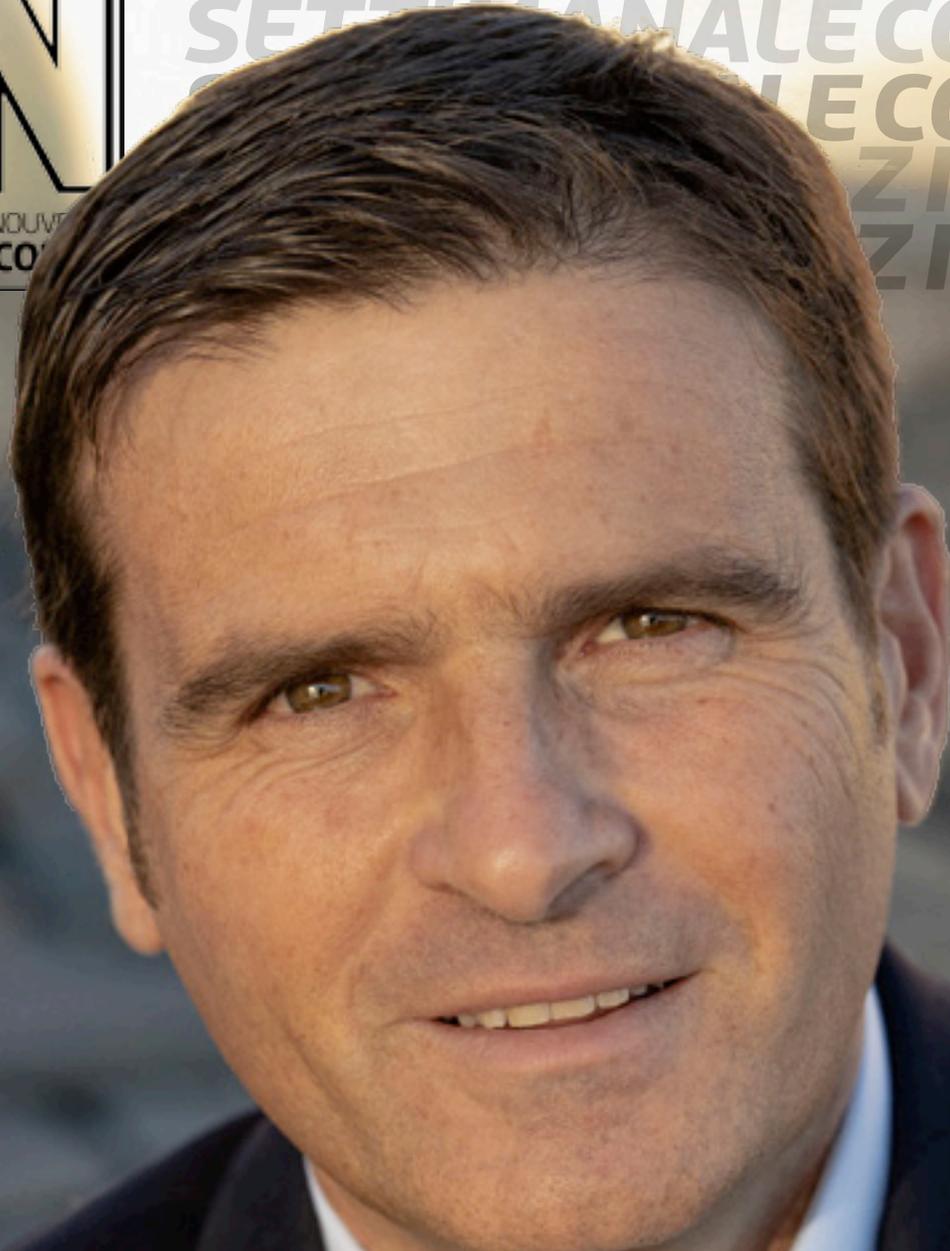




SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
LE CORSU
ZIONE
ZIONE



JEAN-MARTIN MONDOLONI

L'OUTSIDER

P5 À 7



CULTURE
MÉDIATHÈQUE
SAMPIERO
P22

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
PROXIMITÉ P 10
ANNONCES LÉGALES P11
SOCIÉTÉ P21 • DAVID BRUGIONI P 22
BRÈVES P23 • CARNETS DE BORD P24 • RÉTRO 2019 P25
AGENDA P26

1,60€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photo DR

LA CRISE DE LA QUARANTAINE

JE LEUR AI JUSTE
DEMANDÉ S'ILS PRÉFÉRAIENT
DES NEMS OU DES PIZZE.



SOMMAIRE

OPINIONS

P4

JEAN-MARTIN MONDOLONI **L'OUTSIDER**

P5

CULTURE **LA MÉDIATHÈQUE SAMPIERO**

P8

PROXIMITÉ **ALTERNATIVE VEGAN ET VÉGÉTARIENNE**

P8

ANNONCES LÉGALES

P10

SOCIÉTÉ **SURENDETTEMENT: ÇA BAISSÉ**

P21

MUNICIPALES **DAVID BRUGIONI**

P21

EN BREF ET EN CHIFFRES

P23

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

P24

RÉTRO **FÉVRIER 2019**

P25

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P26

L'Orsu esci da a so tana

Hè un pezzu oramai chì u ballò corsu hè raprisintatu senza discuntinuità in u mondu prufiziunali francesi. S'ellu si piglia solu l'asempiu di l'AC Aiacciu, a squadra isulana à u più altu nivellu oghji, in Liga 2, hè dipoi vintidui anni. Da «l'infernu» di a PHA (a settesima divisioni) in u 1992 à u «paradis» di a Liga 1 in u 2002, i Bianch'è Rossi avarani cunnisciutu tanti stondi, da i più belli à i più scuri. Com'è un ciculu eternu. Dopu avè fraquintatu torna l'elita da u 2011 à u 2014, l'ACA t'hà a pussibilità, oghji, di sunnià d'una cullata nova. Tuttu què grazia à un parcorsu assai intarissanti, cù, nanzi à i scontri di stu vennari u 28 di farraghju, una siconda piazza à a classifica cù 48 punti in 26 partiti. Dopu à incertezzi maiò à u principiu di a staghjoni, cù un club prumissu à una falata amministrativa in Naziunali 1 par via di prublemi finanziari è dunqua difficultà pà custruisca un effettivu cumpetitivu, si pinsava à un scopu solu: mantensi in Liga 2 nanzi tuttu. Eppo, i ghjurnati passendu, omu s'hè avvistu chì stu gruppu, mischju intellighjenti di sparienza è di ghjuventù, campava più cà bè è ch'ellu era parfurmenti, è ancu di più fora di i so lochi cà in casa soia. Risultatu: u mantenimentu hè assicuratu bellu in avanza, à u principiu di u mesi di farraghju, è l'omi di l'intrenori Olivier Pantaloni si mettini tandu ad avè ambizioni chjari. U club di u presidenti Christian Leca pruverà à tena u sicondu postu, sinonimu di cullata diretta in Liga 1, senza passà pà a tappa angusciosa di i play-offs, chì avia vistu fiascò l'Aiaccini guasgi dui anni fà, dighjà. S'è u campianatu ferma torna longu è senza vulè lampà una gattiva sorti à a casa bianch'è rossa, ci sò i raghjoni di sperà un bellu rigalu à a fini di maghju. Solu puntu podassi appena neru: u publicu di Timizzolu. A media di spettattori in u stadiu François Coty ùn trapassa micca i 3 000 spettattori. Un sprupositu. Saria ora chì «u populu di u ballò», chì si rivindicheghja cusì numarasu in Corsica, puru s'ellu ùn porta micca sempri i listessi culori, s'alzessi par dà ssu soprapìu d'anima à l'ACA pà vincia ssa battaglia nova. ■

Santu CASANOVA

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaï?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique,

culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

**L'ICN recherche
ses correspondants locaux.**

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (06 86 69 70 99)
journal@icn-presse.corsica

BUREAU D'AJACCIO & RÉDACTION

• Chef d'édition Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris • eric.patris-sra@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi Tél. 04 95 32 04 40
• Annonces légales Albert Tapiero Tél. 04 95 32 89 92
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia
CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Alliance de la presse d'information générale
Fondateur Louis Rioni



H U M E U R

Démésure pour démesure

Au XVII^e siècle, Shakespeare écrit *Mesure pour mesure*, une pièce où il est question d'une vertu à protéger - celle d'Isabelle, qui s'apprête à rentrer dans les ordres- et qui devient l'objet d'échange pour sauver la vie d'un frère.

Au XXI^e siècle, se joue presque quotidiennement une autre pièce qui pourrait s'appeler *Démésure pour démesure* tant les égos s'expriment et certains phénomènes révèlent l'incommensurable portée de paroles ou actes.

Démésure d'une certaine presse qui pour augmenter son audience et ses rentrées financières filme, flashe interroge durant des heures devant une prison Isabelle - pas celle de Shakespeare- qui attend son Patrick. Un justiciable qui une fois libéré et installé à l'arrière d'une berline ou de retour dans son moulin profite allégrement de l'aura que lui a conféré ce journalisme de complaisance.

Démésure, toujours, avec cette autre affaire où un homme met fin à sa campagne électorale parce qu'il n'avait pas pris conscience que le je/u solitaire avec son pinceau offert au regard d'une femme cachée derrière l'œil d'une caméra pouvait nuire à ses ambitions politiques et surtout à sa vie personnelle. Un homme du nouveau monde qui a vu sa vie privée jetée en pâture sur la toile des réseaux sociaux par un artiste contestataire qui se rêvait Caravage mais qui, in fine, n'a provoqué que carnage ou ravage.

Enfin démesure avec les 41000 amendements déposés contre un projet de loi si flou. L'Assemblée nationale se transforme en théâtre shakespearien où le comique se mesure au tragique ; où le spectre du 49.3 qui hante désormais les bancs de l'Assemblée risque d'être le dernier personnage de ce spectacle affligeant d'une guerre de tranchée entre majorité et opposition qui ne mesurent plus les attentes des citoyens.

Dans la Grèce antique, la démesure considérée comme un crime provoquait la colère des dieux. Aujourd'hui, pullulante, elle encourage les uns en mal de reconnaissance à en faire usage et elle s'oppose de plus en plus violemment aux autres qui tentent encore de trouver où se cache l'homme qui est la mesure de toute chose. ■ **Dominique PIETRI**

IL FALLAIT LE DIRE

«Je tiens à rappeler un message essentiel, on ne le dira jamais assez :

lavez-vous les mains ! Lavez-vous les mains souvent. Toutes les heures»

a déclaré **Olivier Véran**, nouveau ministre des Solidarités et de la Santé, lors d'un point presse sur le coronavirus le 26 février. Conseil non seulement judicieux mais encore nécessaire: selon les résultats, publiés le même jour, d'un sondage Ifop réalisé pour le compte de Diogène France, outre que seuls 3 Français sur 4 (76%) procèdent à une toilette complète tous les jours; se laver les mains n'est pas la priorité des Français: ils ne sont que 25% à le faire après s'être mouchés, 49% avant de passer à table, 37% après avoir pris les transports en commun et 71% après être allés aux toilettes. Un mot d'ordre que Mme Agnès Buzyn s'est fait un devoir de devancer, en quittant son ministère pour la course à la mairie de Paris.

Le souci de l'exemple, sans nul doute. ■ **EM**

EN LIBERTÉ COUP DE THÉÂTRE !

Coup de Jarnac ! Coup d'arrêt en rase campagne d'un tramway nommé désir! Coup de pied au cul, alias électrochoc du pauvre! Honte! Vergogna! Shame and scandal in the family ! Les mots et les maux qui s'égouttent du cas Griveaux abondent et posent question. Mais que dire sans médire ni prédire a posteriori? Quand tout est question de circonstances, tout peut survenir. «*Un temps peut venir, oui, un temps peut arriver où...*»*

Si Narcisse s'était miré dans les eaux usées de quelque latrine, sa légende fleurerait-elle la lavande et la violette? La tubéreuse et le gardénia? Gardons-nous de répondre de façon péremptoire. Surtout si on présume que dans pareille situation, les vents (en poupe ou en proue) tiendraient grande place dans des faits, ersatz de chanson de geste répétée comme une scie. Mais, rose des vents ou vents nauséabonds, on ne pourra empêcher les médisants de susurrer qu'à force de hanter Paris by night à la problématique recherche d'électeurs, le candidat à la mairie s'est laissé glisser jusqu'au dérapage fatal. Triste mésaventure. Pâle copie de la fin du morpion motocycliste, héros d'une chanson du folklore estudiantin. *De profundis* d'une victime de la misère sexuelle dont on s'obstine à nier l'existence.

Ayons aussi une pensée émue pour centurions et cohortes de la Rem tant leur oncle Benjamin nous semble à présent avoir grand besoin d'un Zio pretu. Mais, diront les censeurs, comment après un intense élan d'autosatisfaction, choisir de s'offrir au voyeurisme inhérent à tout être humain en diffusant ses exploits sur la toile? Et ce, au risque de se brûler ailes et scrotum sur le bûcher des vanités? C'est oublier que si la chair est faible encore faut-il avoir lu sinon tous les livres du moins autre chose que la biographie d'Onan. Avant d'être frappé d'une mort politique apparente, un minimum de culture lui aurait permis d'aborder aux rivages de la petite mort; de reprendre pied en foulant la dure réalité du terrain, de revoir à la baisse son orgueil de coq faraud au constat de «*son bâton à un bout misérable, lacrimable, pendant tristement sur ses génitoires, comme chez tout homme normalement constitué qui vient d'en user*»; expression médiévale mais encore de la partie. Si toutefois j'ai bonne mémoire...

Conscients que tout être humain, fut-il toujours vêtu de probité candide et de lin blanc, ne peut se targuer de faire montre en toutes circonstances d'une hygiène intime irréprochable, les leaders politiques ont pris position en se refusant à lapider un homme qui tombe. Position hors tout kama sutra, ils ont subodoré que jeter la pierre dans les feuillées du pêcheur était de nature à récolter plus d'éclaboussures méphitiques que de lauriers tressés en couronne.

Il n'en demeure pas moins que dans le Marais parisien et autres quartiers de la capitale, grenouillages, rabouilleuses ou pas, les électeurs seront invités à se rendre aux urnes, avec une nouvelle part d'inconnu: à qui profitera la Faute de l'abbé Griveaux? Cherchez la femme, diront les amateurs de polar. Plus facile à dire qu'à faire face au brellan de dames annoncé avec un valet dans la manche. D'autant que paroles, relances et bluff seront de la partie. Sans oublier petites mesquineries et tricherie éhontée, qui pourraient très bien s'inviter à ce débat démocratique en trompe-l'œil. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

*Cicéron

JEAN-MARTIN MONDOLONI

L'OUTSIDER

Jean Martin Mondoloni, président du groupe Per L'Avvene à l'Assemblée de Corse, brigue le fauteuil de maire de Bastia. Soutenu par les Républicains, celui qui incarne la droite régionaliste défie Gilles Simeoni dans sa citadelle bastiaise avant les élections territoriales de 2022. Quel est son programme pour Bastia et quel rôle compte-t-il jouer dans cette élection municipale ?

Entretien avec Christophe GIUDICELLI



Photo DR

Pourquoi cette candidature ?

Elle s'inscrit dans cette demande populaire qui vise d'abord à représenter la famille politique à laquelle j'appartiens. La deuxième chose, c'est, je crois, que plus on avance dans la campagne, plus on sent bien qu'il y a une soif de changement, une volonté d'alternance. À ce titre-là, la gauche étant représentée, les nationalistes étant représentés dans leur diversité, il eût été pour le moins étrange que ma famille ne soit pas représentée. Elle l'est, au travers d'une candidature qui ne s'est pas imposée mais qui s'est lentement distillée au fil des discussions que nous avons eues avec les actrices et les acteurs de la vie politique bastiaise.

Premier opposant à Gilles Simeoni à l'Assemblée de Corse, c'est important de venir le défier sur ses terres ?

C'est le hasard de la territorialité de nos engagements respectifs qui nous conduit à Bastia. Il eût été impensable pour moi que ma famille ne soit pas représentée à Bastia. Il se trouve que je vis à Bastia et qu'à ce titre-là, nous avons considéré que parmi toutes les candidatures qui s'étaient dégagées, la mienne est celle qui pouvait optimiser nos chances de victoire.

Justement, certains candidats ont émis des critiques, non nominatives, sur des candidats qui se sont découverts Bastiais il y a seulement quelques mois...

Trois éléments de réponses à ce sujet. D'abord, les candidats dont vous parlez seraient bien inspirés de déployer leurs arbres généalogiques partout où ils passent, on serait surpris. Deuxièmement, cette critique est une insulte faite aux Bastiaises et aux Bastiais qui m'accompagnent dans cette aventure, qui n'ont vraiment, de ce point de vue, pas de leçon à recevoir de quiconque. La troisième chose, c'est que depuis que nous sommes engagés, je n'ai pas entendu de Bastiais et de Bastiaises réclamer une carte d'identité ou une généalogie particulière. Les Bastiais sont préoccupés par leur quotidien, par la disparition du commerce, les déchets, par le déclassement de Bastia. Pour tout dire, je pense que Bastia est une ville de brassage, d'hospitalité qui a toujours accueilli les hommes et les femmes venus de l'extérieur et pour finir sur une note qui correspond au *spiritu* de Bastia, a macagna bastiaccia : « *Trà i sartinisi è i venachesi, ci pò esse una piazza per i casinchesi* ».

La droite est la seule famille qui part unie, depuis le retrait de Stéphanie Grimaldi.

C'est une configuration qui est quand même très avantageuse. On a une gauche atomisée et une famille nationaliste désormais divisée. L'union s'est faite autour de la liste que je représente. Elle me donne la responsabilité de finir très haut au soir du premier tour et, dans ces conditions, de rassembler au deuxième tour les forces d'alternance qui voudront s'agréger à mon projet.

Bastia, en tout cas à l'époque moderne, n'a jamais été une véritable terre d'élection pour la droite. Comment menez-vous la campagne ?

D'abord, en considérant que la droite a été cannibalisée, essentiellement par Emile Zuccarelli au fil du temps. Lorsqu'on compare les scrutins nationaux et vraiment locaux, on se rend compte que très longtemps, les familles de droite bastiaises étaient en surnombre mais qu'elles se tournaient vers les Zuccarelli lorsqu'il s'agissait de scrutins locaux. J'ai bon espoir qu'une partie de cet électorat retrouve aujourd'hui sa famille d'origine à la faveur d'une liste unique. Une liste d'hommes et de femmes qui ne se reconnaissent pas tous dans la famille libérale mais qui ont compris le sens de l'engagement qui était le mien dans cette élection et surtout une capacité à faire émerger des idées, des projets qui marquent l'esprit bastiais.

Pour vous, Bastia est une belle endormie, qu'entendez-vous par là ?

Ça veut dire que Bastia est un joyau, mais qui n'a pas encore trouvé son écrin politique. Elle est déclassé surtout d'un point de vue politique. La première raison, c'est que les Bastiais ont été floués. Ils n'ont pas aujourd'hui la chance ou l'opportunité de pouvoir reconduire le maire qu'ils ont élu. C'est très important, Bastia a élu Gilles Simeoni, il n'est pas en compétition, au premier rang du moins et ça c'est un sentiment d'abandon qu'ont vécu les Bastiais. Ils ont été floués une deuxième fois, je pense qu'on a tourné le dos à un esprit bastiais qui prévalait dans la majeure partie de l'opinion. Les gens se sentent dans une corsitude affirmée. Avoir planté un drapeau corse n'est pas gênant, bien au contraire, moi j'assume cette part de corsitude, mais le faire en ôtant le drapeau français de la mairie, je pense que cela a beaucoup choqué et marqué l'opinion. Enfin, je pense que les Bastiais se sont sentis floués une troisième fois parce que ce que l'on appelle le nationalisme de gestion n'a pas fait ses preuves. On voit bien qu'à défaut d'échec, pour ne pas être trop dur, ce nationalisme de gestion, ici comme ailleurs, n'a pas réussi en matière de traitement des déchets, de stationnement. Il n'a pas réussi à endiguer les défections en matière de commerces et de proximité. Il n'a pas réussi finalement à répondre aux préoccupations des Bastiais et des Bastiaises. Surtout, il n'a pas réussi à satisfaire l'exigence qui a été fixée lors de cette élection. Quand on voit aujourd'hui ce qui n'est pas une ouverture de la part de la majorité nationaliste, mais ce qui est quelque part un reniement des fondamentaux, on se dit que les Bastiais ont été floués une quatrième fois.

« Bastia est un joyau, mais qui n'a pas encore trouvé son écrin politique. Elle est déclassée surtout d'un point de vue politique. »



Et comment réveille-t-on la belle endormie ?

En répondant à la fois aux séquences d'urgence, et en même temps en ayant la capacité à projeter Bastia dans les trente prochaines années. Les séquences d'urgence, ce sont les problèmes de stationnement, de circulation, de déchets, de sécurité avec des poches d'insécurité qui se développent dans tout Bastia. Je pense aussi qu'il ne faut pas seulement donner une part de rêve, mais essayer de construire ce que sera Bastia pour les enfants d'aujourd'hui qui seront les adultes de demain. Nous avons un programme très ambitieux en matière de végétalisation, de modèle éco-durable, d'imagination, de créativité d'une ville qui ne doit être pas seulement connectée au monde d'aujourd'hui mais en anticipation du monde de demain.

Vos projets concrets ?

Un office foncier solidaire qui va permettre l'accession à la propriété pour bon nombre de Bastiais : 60% sont locataires, 40% sont propriétaires. Comment aidons-nous les classes moyennes qui vivent ce sentiment de déclassement parce qu'elles ne peuvent plus habiter Bastia ? Plus classique, une offre de parking qui doit permettre de tourner le dos à ces problèmes d'engorgement en ville. Et enfin, une façon de se déplacer entièrement revisitée, avec des pistes cyclables, des voies piétonnes et des navettes électriques, qui vont redéfinir pas uniquement la façon dont on se déplace mais dont on vit et on commerce sur Bastia

Dans les thématiques des candidats, l'attractivité du centre ville et le commerce arrivent en tête des priorités. Que proposez-vous ?

Un office du commerce, qui doit créer les conditions pour globalement que ça aille, des problèmes de stationnement, de déplacement, jusqu'à la lisibilité de l'offre commerciale. Prendre en charge ce qui ne doit pas appartenir aux commerçants. Le cœur de métier d'un commerçant, c'est de commercer, ce n'est pas de passer ses soirées sur Facebook pour augmenter sa visibilité.

Office du commerce : « Le cœur de métier d'un commerçant, c'est de commercer, ce n'est pas de passer ses soirées sur Facebook pour augmenter sa visibilité. ».

Autre thématique, le port de la Carbonite. Votre position ?

Depuis très longtemps, je suis pour le port de la Carbonite. Un port qui soit un éco-port, qu'il ne franchisse pas les seuils d'acceptabilité sociale et environnementale. Il faut d'abord un port pour des raisons de sécurité. Deuxièmement, pour que l'on puisse, depuis ce port, redéfinir la

façon dont on se déplace sur Bastia et troisièmement pour que l'on crée les conditions afin que l'on dépasse les 8% de touristes que Bastia est en train de capter.

« Depuis très longtemps, je suis pour le port de la Carbonite. »

Un des « points chauds » de la campagne est la démolition de trois bâtiments à la cité des Monts. Votre avis ?

Il s'avère qu'il n'y a pas à ce jour des problèmes de sécurité identifiés qui justifient la démolition. Il y a deux types de public. Les personnes qui y sont depuis près d'un demi-siècle et ne comprennent pas, elles ont raison, qu'on puisse les déloger de manière aussi brutale avec un manque de concertation évident. Un deuxième type de public, auquel on s'adresse pour l'accession à la propriété parce qu'ils ne veulent pas payer toute leur vie un bien sans être propriétaire. C'est notre engagement de faire en sorte qu'ils ne le soient plus moralement mais réglementairement.

Comment vous voyez-vous au soir du premier tour ?

En tête de l'opposition, avec la responsabilité de conduire une dynamique au deuxième tour.

Au soir du premier tour : « En tête de l'opposition, avec la responsabilité de conduire une dynamique au deuxième tour.. »

Une union possible avec la gauche ?

Le législateur a bien voulu les choses. Il a fait deux tours. Un premier pour rassembler son camp, le deuxième pour rassembler celles et ceux qui partagent un projet. Pour faire simple, sans voiler du reste ce qui n'existe pas, il n'y a pas de réunions dans des arrières-salles enfumées, où se dessineraient des combinaisons occultes. Très simplement, les Bastiais ont un choix. Soit ils continuent, soit ils changent. Pour changer, il y a deux options. Soit ils remettent en selle un certain nombre d'hommes et de femmes qui ont déjà exercé des fonctions électives et qui sont dépositaire du passé et donc d'un certain passif ; soit, ils choisissent le vrai changement. C'est l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Des hommes et des femmes d'expérience, qui incarnent un pari, celui de la jeunesse. Trois jeunes de moins de 25 ans dans les onze premières places. Un pari de l'audace, celui qui ne consiste pas seulement à être dans le court terme mais à dessiner la ville de demain. ■

UN VENT NOUVEAU SOUFFLE SUR SAMPIERO



Redonner aux petits et aux grands la passion de la lecture. C'est le but que s'est fixé Alexandra Mari, responsable de la médiathèque Sampiero à Ajaccio depuis un an et demi. Pour ce faire, elle mise sur une programmation renouvelée pour dynamiser ce lieu important du centre-ville. «*On essayer d'insuffler des animations différentes afin d'amener les enfants et les jeunes adultes au goût du livre. Cela passe par plusieurs prétextes et des animations*», explique-t-elle. Afin de ré-attirer des publics qui s'étaient éloignés des bibliothèques et avaient perdu l'habitude de fréquenter de tels lieux, la responsable de la médiathèque centrale a ainsi imaginé des ateliers récurrents ayant pour thèmes la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'initiation au théâtre, ou encore la sophrobiblio et la philobiblio. «*Les ateliers bébé lecteur et l'éveil musical marchent notamment très bien*», sourit Alexandra Mari. Au quotidien, beaucoup de jeux, et ponctuellement des escape game et autres chasses aux trésors, animent également désormais les travées de la médiathèque, où, au côté des classiques, l'univers «geek» tient une place de plus en plus importante. «*J'essaye de m'inspirer de l'air du temps et de répondre aux besoins du public actuel*», commente la responsable du lieu. «*On essaye aussi de développer beaucoup le fonds «fantasy» pour les jeunes. On sait que beaucoup d'enfants se détournent du livre et de la lecture en général, mais parallèlement on peut constater que ce qui draine énormément c'est la fantasy. Avec des sagas comme Harry Potter ou Le Seigneur des Anneaux, on a eu un rebond. Les enfants et les adolescents sont revenus dans des structures comme les nôtres pour s'approprier ce genre de lectures et peut-être en découvrir d'autres. C'est pour*

cela que j'axe énormément là-dessus», dévoile-t-elle encore. Ayant à cœur de toucher un maximum de personnes, la responsable de la médiathèque Sampiero organise aussi des ateliers à destination des adultes. Très éclectiques, ceux-ci peuvent prendre la forme de conférences, d'expositions mais aussi de rencontres autour du vin ou de la gastronomie. Des événements qui ont pour point commun d'être entièrement gratuits, afin de permettre à tous d'en profiter et de donner accès à la culture au plus grand nombre. «*C'est vraiment un service rendu aux Ajacciens, glisse Alexandra Mari. La médiathèque est un lieu de mixité sociale. Il y a des gens qui viennent ici et qui n'iront pas dans les musées, voir des expositions ou même au cinéma parce qu'ils n'en ont pas les moyens. On veut donc créer une ambiance particulière, qui permette aux gens de se sentir bien au sein de la médiathèque. Pas juste qu'ils viennent prennent un document et repartent*». Grâce à la mise sur pied de ces moments originaux, la médiathèque Sampiero compte aujourd'hui quelque 13 000 inscrits et a vu sa fréquentation doubler en un an. Plus ancienne médiathèque du réseau ajaccien, «la centrale» s'étale aujourd'hui sur 400 m² où sont proposés aux usagers plus de 32 000 livres dans le fonds moderne, le plus important fonds corse de la ville, une quarantaine de revues, ainsi que près de 2 500 DVD, 3 500 CD et deux postes informatiques. Des ressources, elles-aussi, accessibles gratuitement. ■ **Manon PERELLI**

Savoir + : Ateliers gratuits et sur inscriptions
Pour plus de renseignements sur le programme :
 04 95 51 11 50 ou www.bibliothèques.ajaccio.fr



Photos Manon Perelli

Un atelier pour donner les clefs des médias aux enfants

En ce début d'année 2020, la médiathèque Sampiero, en collaboration avec la journaliste et écrivaine publique Sabine Susini, a lancé un atelier «Petit Reporter» pour les enfants à partir de 8 ans. «*Le but est de développer le goût de la lecture et de l'écriture chez les plus jeunes*», souligne Alexandra Mari. Organisé un mercredi sur deux, cet atelier a pour objectif l'édition d'une petite gazette à la fin de l'année. Dans celle-ci, seront abordées des thématiques qui parlent aux enfants : «*On pourra par exemple y écrire sur des livres, CD ou DVD que l'on trouve à la médiathèque, sur les coups de cœur des enfants, la culture, réaliser des interviews de personnes qui travaillent à la médiathèque, ou encore parler de leur univers proche, comme d'un commerçant ou d'un lieu de la ville*», confie la responsable de la médiathèque en insistant sur le fait qu'aucune obligation n'est fixée aux enfants : «*On ne veut pas leur mettre de contraintes, car on sait que celles-ci peuvent être des freins, et donc on leur fait bien comprendre qu'ils peuvent venir à leur convenance, tous les 15 jours ou plus ponctuellement*». Pour les mettre dans le bain, lors des premières séances, les petits reporters en herbe se sont concentrés sur l'apprentissage de ce qu'est la Une d'un journal et sa construction. Le petit groupe, composé de 5 ou 6 enfants suivant les séances, doit maintenant s'atteler à trouver un nom à la gazette, avant de partir en reportage. Ils s'essayeront alors à faire des recherches documentaires afin d'aller chercher une information, puis à mettre celle-ci en forme pour la présenter dans la gazette. «*On veut leur montrer qu'on n'invente pas un article. Qu'on doit aller chercher les bonnes infos*, explique Alexandra Mari. *Ainsi, on leur donne des clefs pour apprendre à déchiffrer l'actualité, leur faire comprendre comment elle peut être présentée à eux et savoir se l'approprier correctement*». Ces clefs, la responsable de la médiathèque l'espère, auront aussi pour impact de sensibiliser ces enfants à faire la part des choses entre une information vérifiée émanant d'un média sérieux, et une «fake news», à une époque où celles-ci se font légion. «*Le but, c'est qu'ils fassent attention à l'information qu'ils peuvent absorber tous les jours. On veut développer leur curiosité, leur esprit critique, et les aider à avoir les outils nécessaires pour plus tard*», appuie Alexandra Mari.

Novateur, cet atelier est une grande première dans les médiathèques ajacciennes et remporte déjà un beau succès auprès des enfants, qui ne tarissent pas d'éloges sur leur expérience au sein de la petite rédaction de Sampiero. Béatrice, lectrice invétérée qui n'a pas attendu cet atelier pour venir régulièrement dévorer les livres de la médiathèque, est ainsi enchantée de se glisser dans la peau d'une reporter. «*J'apprends plein de choses sur la culture, sur ce qui se passe*», se réjouit-elle. Tandis que pour sa copine Lilou, qui envisage peut-être de devenir elle-même un jour journaliste, cette animation était une occasion rêvée de s'essayer au métier. Après la construction puis l'édition de la petite gazette à la fin de l'année, celle-ci sera distribuée au sein de la médiathèque, ainsi qu'aux proches des enfants. Mais pas que. «*Vu que l'on est en centre-ville, on a aussi imaginé que quand sortira cette gazette, il faudra aller vers l'autre. Avec l'accord des parents, on peut imaginer qu'ils pourront se déplacer par exemple dans la rue Fesch et aller déposer cette petite gazette chez les commerçants*», glisse Alexandra Mari. ■ MP

INITIATIVE

L'ALTERNATIVE VÉGÉTARIENNE ET VEGAN



Photo Manon Perelli

Proposer des mets végétariens et végétaliens dans une région où le patrimoine culinaire fait la part belle aux produits de la chasse, de la pêche et de l'élevage, est-ce une gageure? Pas pour Valérie Cossuet qui a ouvert dans le centre d'Ajaccio un restaurant-traiteur qui invite à revoir les idées reçues sur le végétarisme et le véganisme.

Niché dans la rue des Trois-Marie à Ajaccio, un nouveau restaurant-traiteur un peu particulier a ouvert ses portes le 14 septembre dernier. Ici, point de trace de viande ou de poisson: 1001 saveurs sauvages fait la part belle à la cuisine végétarienne, végétalienne et sans gluten. Un local chaleureux, à la lumière douce, qui invite à la détente. Derrière ses fourneaux, Valérie Cossuet, la maîtresse des lieux, s'affaire dès 7 heures du matin pour que tout soit prêt à l'arrivée de ses premiers clients. «*J'ai toujours aimé cuisiner*», confie cette souriante quinquagénaire en remuant le tajine de lentilles au seitan au menu du jour. Arrivée de l'Hérault l'année dernière pour suivre son compagnon en poste à Ajaccio, Valérie n'imaginait pas rester les bras croisés. «*Dans mon petit village, au nord de Montpellier, nous avons ouvert avec une amie et l'aide d'autres personnes, une boutique où on a réussi à réunir une vingtaine de producteurs locaux de tous styles. Avec mon amie, nous nous occupons de la partie traiteur dans cette boutique en végétarien. J'ai voulu continuer ici*», explique-t-elle. Végétarienne elle-même, Valérie aspire désormais chaque jour à proposer aux Ajacciens des plats créatifs. «*J'essaie de montrer aux gens qu'il existe une autre façon de s'alimenter, avec des produits sains, des choses simples que l'on peut agrémenter. C'est super intéressant de faire ce type de cuisine ici, où les gens ne sont pas très végétariens*», souligne-t-elle. Dans une optique de consommation responsable, Valérie a par ailleurs à cœur de travailler exclusivement avec des produits de saison afin de respecter la nature et d'avoir une consommation responsable: «*En frais, je ne travaille qu'avec de petits producteurs locaux et bio. Tous les matins, je vais faire mon petit marché, et j'élabore mon plat du jour*

en fonction de ce que je trouve chez mon fournisseur», indique-t-elle. Un concept qui n'a pas tardé à trouver son public. «*Une grosse partie de ma clientèle n'est pas forcément végétarienne mais souhaite manger des produits sains, mieux se nourrir, avec des produits frais, locaux et de saison*, glisse la cuisinière en se réjouissant. *Les gens trouvent le concept original et intéressant. Souvent, ils viennent par curiosité, pour tester. Ils ressortent surpris, mais conquis par cette alimentation*». Grâce à ses publications sur les réseaux sociaux et surtout au bouche-à-oreille, les 14 couverts de 1001 saveurs sauvages font régulièrement le plein. Mais point de déception pour ceux qui n'arrivent pas à trouver une place assise: grâce à la partie traiteur, il est tout même possible d'emporter différentes tartes salées, chaussons aux légumes, galettes de céréales, pâtés végétaux, crêpes et muffins salés, et autres tartes sucrées. Des mets dans lesquels Valérie affectionne particulièrement d'utiliser des graines qu'elle fait torréfier, de nombreuses épices et herbes aromatiques et même des saveurs plus sauvages. Elle agrmente ainsi toujours ses assiettes avec de la salade sauvage, et travaille régulièrement les orties sous forme de tartes, chaussons et autres soupes. Au quotidien, elle aime aussi cuisiner d'anciens légumes. «*Tout ce que les gens ne mangent plus beaucoup comme les panais et les rutabagas, pour les faire redécouvrir. C'est chouette de faire redécouvrir des choses aux gens*», sourit-elle. Grâce à ses plats originaux, Valérie est régulièrement sollicitée par ses clients à la recherche de conseils pour cuisiner en végétarien depuis chez eux. Au point, qu'elle envisage désormais d'organiser des stages de cuisine végétarienne aux beaux jours. ■

Manon PERELLI

ÉCONOMIE

NOUVEAU REcul POUR LES DOSSIERS DE SURENDETTEMENT

Dans une enquête typologique, la Banque de France a communiqué les résultats enregistrés en 2019 qui viennent confirmer une tendance à la baisse de ces situations d'impasse financière. Il apparaît qu'en Corse, taux de pauvreté élevé ne rime pas avec fort surendettement.

Pour la 8^e année consécutive, 2019 a connu une baisse des nouvelles situations de surendettement. C'est ce qui ressort de l'enquête typologique sur le surendettement des ménages réalisée par la Banque de France*. En effet, avec près de 81000 nouvelles situations de surendettement enregistrées au niveau national, le nombre de primo-dépôts est au plus bas depuis la fin des années 1990. Une baisse qui se confirme également en Corse avec un recul de - 3,9%, mais avec moins d'ampleur que sur le reste du territoire, du fait d'une progression relevée en Haute-Corse (+10,6%). Par ailleurs, l'enquête vient confirmer un changement de nature du surendettement. Elle note en effet que désormais «près d'un ménage surendetté sur quatre n'a aucun crédit à la consommation» et souligne que cette forte réduction du nombre de situations a pour effet de concentrer toujours plus la procédure sur «des populations socialement fragiles». Ainsi, sur l'ensemble du territoire français, 86% des ménages sont locataires ou hébergés, 82% ont un patrimoine brut inférieur à 2000€ et 56% des personnes faisant partie d'un ménage surendetté ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Les femmes représentent 55% des personnes surendettées dans les tranches d'âge les plus touchées par le surendettement (de 25 à 54 ans) et près de 19% des ménages surendettés sont des familles monoparentales dont le chef est une femme. S'agissant de la Corse, les femmes représentent 58,1% des personnes surendettées en 2019, les femmes seules 26,8% des surendettés en 2019 (contre 26,6% au plan national et les célibataires 25,5% (contre 20,2% pour l'ensemble de la France).

Plus spécifiquement, pour notre île, l'enquête met en exergue deux caractéristiques. D'une part, «une non-corrélation apparente entre le taux de pauvreté [19,6% de la population contre 14,1% au niveau national] qui situe la Corse dans les régions les plus «pauvres» de France et le taux de dossiers pour 100 000 habitants qui est le plus faible de France [180 en Corse contre 268 au niveau national]». Un paradoxe qui, souligne la Banque de France «se retrouve aussi en matière de ménages bénéficiant du RSA: 3,3% en Corse contre 5,2% en France». D'autre part, «un profil sociologique particulier des surendettés, avec un poids relatif plus important des personnes célibataires [25,5% contre 20,2% en moyenne], des personnes âgées de 65 ans et plus [17,7% contre 12,8% en moyenne], des inactifs [54,2% contre 39,5% en moyenne] et des propriétaires [5,6% contre 3,6% en moyenne]».

Enfin, la Banque de France souligne que pour la Corse, les dettes des ménages surendettés s'élevaient à 22,3 M€ en 2019, dont 8,5 M€ de crédits immobiliers, 8,1 M€ de crédits conso et 2,9 M€ de charges courantes.

À noter que l'accompagnement des ménages surendettés restant une priorité pour l'organisme bancaire, il prévoit la mise en œuvre de nouvelles mesures pour 2020 telles que la simplification des courriers adressés aux débiteurs, l'ouverture d'ici la fin de l'année d'un portail «déposants» permettant d'effectuer un dépôt de dossier en ligne, ou encore le déploiement de 250 nouveaux Points conseil budget (PCB), dont 2 en Corse. ■ **Manon PERELLI**

*L'enquête peut être consultée sur www.banque-france.fr

Td Taux d'effacement des dettes en 2019 – Dossiers clos, toutes procédures

(montant en millions d'euros, taux en %)

	Dettes immobilières	Dettes à la consommation	Dettes de logement	Dettes fiscales	Autres dettes ^{e)}	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	9,7	39,3	56,2	42,6	34,3	29,0
Bourgogne-Franche-Comté	9,5	29,6	52,6	26,0	32,1	23,2
Bretagne	14,5	34,6	50,4	33,8	31,3	26,6
Centre-Val de Loire	8,2	28,8	50,7	32,4	32,3	21,7
Corse	13,5	42,5	63,5	18,8	36,3	32,2
Grand Est	9,9	33,0	55,2	38,8	35,0	26,5
Hauts-de-France	9,6	36,3	56,3	38,5	21,3	25,6
Île-de-France	7,0	34,6	42,8	34,1	27,7	25,6
Normandie	8,2	32,4	49,1	36,0	34,2	25,3
Nouvelle-Aquitaine	9,2	35,5	56,2	34,5	36,9	26,6
Occitanie	13,4	41,5	61,1	43,2	37,9	31,8
Pays de la Loire	9,3	29,4	51,5	25,5	27,2	21,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,0	41,3	54,9	37,5	31,5	30,0
France métropolitaine	9,6	35,5	51,6	36,2	30,9	26,6
France métropolitaine – Montant effacé	224	879	195	88	396	1781

e) Autres dettes, y compris dettes financières hors dettes immobilières et hors dettes à la consommation, et y compris dettes de charges courantes hors dettes de logement et hors dettes fiscales.

Source : Banque de France.

La Corse a un taux d'effacement des dettes immobilières supérieur de 4 points au taux national, un taux d'effacement des dettes à la consommation supérieur de 6 points au taux national et un taux d'effacement des dettes de logement supérieur de 12 points au taux national.

Les dépôts de dossiers de surendettement se partagent entre primodépôts et redépôts. Les primodépôts – ou nouvelles situations de surendettement – correspondent, par définition, aux nouveaux cas de surendettement, tandis que les redépôts relèvent parfois d'événements s'inscrivant dans le déroulement ordinaire de la procédure de traitement du surendettement, mais sont également dus pour partie aux difficultés de certains débiteurs à respecter les mensualités de remboursement mises en place par les commissions. Les primodépôts fournissent la véritable tendance en matière d'évolution du surendettement. Leur nombre, légèrement inférieur à 100000 en 2001, a atteint 142 000 à son apogée en 2011, avant de décliner, d'abord modestement lors des trois années suivantes [- 2,4% l'an], puis de façon plus marquée depuis 2015, avec une baisse proche de 40% sur 5 ans. Le nombre de primodépôts en 2019 est largement inférieur à celui du début des années 2000 comme à celui de 1990, année de mise en place de la procédure de traitement du surendettement. ■

REPÈRES

CENTURI

DAVID BRUGIONI : ALLER AU BOUT DU TRAVAIL ENTREPRIS



Photo Claire GIUDICI

Le mandat de David Brugioni, maire de Centuri, n'aura pas été un long fleuve tranquille. Pourtant, il n'envisage pas de jeter l'éponge. Il brigue un second mandat, bien décidé à aller au bout de ce qu'il a entrepris.

A l'approche de ces élections municipales, la situation reste tendue à Centuri, petite commune du Cap-Corse qui compte cinq hameaux et une population à l'année de 2010 habitants. Depuis qu'il a été porté à la tête de la municipalité, en 2014, David Brugioni a été plusieurs fois confronté à des actes de violence (tirs sur la mairie, sur sa résidence, sur les caméras de vidéo-surveillance, insultes et incivilités diverses, etc.) qui ne l'ont cependant pas découragé. Son opiniâtreté lui a d'ailleurs valu de se voir remettre, en janvier 2019, le prix Éthique d'Anticor pour son « courage dans la défense d'une culture de la probité, de la légalité et de l'intégrité ». Et, alors que certains maires, plus particulièrement dans le rural ou les communes de petite taille ne souhaitent plus rempiler, ce maire nationaliste a choisi de se présenter à nouveau, à la tête de la liste Centuri Dumane. « Ce n'est pas toujours facile à vivre, reconnaît-il, mais je veux aller au bout de ce que j'ai entrepris. Quand je me suis présenté, en 2014, je savais la commune surendettée, je savais qu'il y avait dans ses comptes un déficit de 1 M€, mais je n'imaginais pas ce que j'allais trouver et qui m'a conduit, conformément à ce qu'impose l'article 40*, d'informer la justice de la gravité de ce qui s'est produit durant la précédente mandature. »

En effet, il avait alors signalé au parquet de Bastia différentes infractions, concernant notamment des marchés publics irréguliers. Une plainte qui avait conduit le Parquet à poursuivre l'ancien maire, José Micheli, pour favoritisme, prise illégale d'intérêt et détournements de fonds publics. Poursuites qui se sont soldées, en avril 2017 par une condamnation, prononcée par le tribunal correctionnel, de deux ans de prison avec sursis, 10 000 € d'amende et deux ans d'inéligibilité. Trois autres personnes ont été condamnées dont un adjoint au maire, dont la condamnation a été confirmée en appel. « Puis il y a un second volet judiciaire pour faux en écriture publique, fausses facturations et acquisition irrégulière de biens communaux.

Il est toujours à l'instruction, poursuit David Brugioni, et j'espère de la justice qu'elle ira au bout de ce dossier. Ce sont les contribuables de Centuri qui sont lésés dans ces affaires, et c'est le développement équilibré de notre village que l'on obère ! »

Le maire sortant ne cache pas espérer que, une fois la justice passée, les tensions qui troublent la vie du village retomberont. « Nous avons déjà en partie redressé les comptes, souligne-t-il. L'endettement a été réduit de moitié, il tourne désormais autour de 500 000 €. Et nous comptons poursuivre dans ce sens, sans augmenter l'impôt, en œuvrant pour le bien de tous et non de quelques privilégiés. Nous avons lancé quelques projets structurants, dont nous savons qu'ils peuvent être - dans la mesure où ils sont reconnus comme tels - subventionnés à hauteur de 80%. » Achat d'un terrain pour la création d'un parking sur le port, rénovation du réseau d'eau, remplacement de l'éclairage public par des ampoules à LED, création d'une plateforme de compostage, d'une poissonnerie, sont autant de points abordés. « Puis il y a le PLU que nous devons mettre en conformité avec la loi. Nous avons engagé un bureau d'étude qui travaille sur le sujet. En tant que nationaliste, proche de Core in Fronte, je me suis toujours battu contre la spéculation foncière et pour le respect de notre environnement. Je tiens à ce que ce soit effectif à Centuri. »

Les électeurs en décideront. Car à Centuri ces municipales 2020 verront s'affronter trois listes. Le premier challenger du maire sortant n'est autre que son prédécesseur, José Micheli. L'autre candidat, Pierre Rimattei, brigue un mandat pour la première fois. « Mais quel que soit le résultat, conclut David Brugioni, ce que nous avons obtenu au plan du redressement financier, au plan de la transparence dans l'action publique et concernant les actions judiciaires en cours, c'est pour mon équipe et pour moi une satisfaction. » ■

Claire GIUDICI

*L'article 40 fait obligation aux élus et fonctionnaires de dénoncer un possible délit

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AÉRIENNE

Plaidoyer pour la diaspora

Votée le 26 septembre 2019, la nouvelle délégation de service public dans le domaine du transport aérien devrait entrer en vigueur à partir du 25 mars 2020 et ce pour une période de 4 ans. La compagnie Air Corsica a été retenue pour être le délégataire exclusif sur les vols vers Nice et Marseille [les lignes aériennes dites de «bord à bord»], et le groupement Air Corsica/Air France pour les vols de et vers Paris Orly. Cette DSP permet une baisse des prix sur les tarifs résidents [99€ pour un aller retour vers Nice ou Marseille et 190€ en direction de Paris Orly]. Tarifs qui, en toute logique, ne concernent que les personnes habitant en Corse. Une situation dont se sont pourtant émues, notamment via lettres ouvertes et messages sur les réseaux sociaux, nombre de Corses de la diaspora, s'estimant pénalisés. Un appel auquel n'est pas resté insensible le président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy Talamoni. Celui-ci a ainsi reconnu que si le «nouveau dispositif prévu aurait, certes, l'avantage d'empêcher des effets d'aubaine au bénéfice de personnes n'ayant pas leur centre d'intérêts matériels et moraux en Corse» il présenterait en revanche «le lourd inconvénient d'exclure les Corses de la diaspora du tarif préférentiel». Jean-Guy Talamoni a donc indiqué avoir saisi le président du Conseil exécutif de Corse et la présidente de l'Office des transports de la Corse de la nécessité d'adapter «sans tarder» le dispositif afin qu'il ne soit pas pénalisant pour les Corses de la diaspora. Il propose pour cela de «réintégrer ces derniers parmi les bénéficiaires du tarif préférentiel à travers le dispositif du «centre des intérêts matériels et moraux», lequel existe déjà en droit français» et se fonde sur un certain nombre de critères permettant de prouver le lien avec le territoire «déjà appliqués en Outre-Mer depuis plusieurs dizaines d'années». Une motion avec demande de priorité a été déposée en ce sens afin que l'Assemblée de Corse délibère au plus tôt sur la question. ■ JPM



Illustrations d'après photos DR

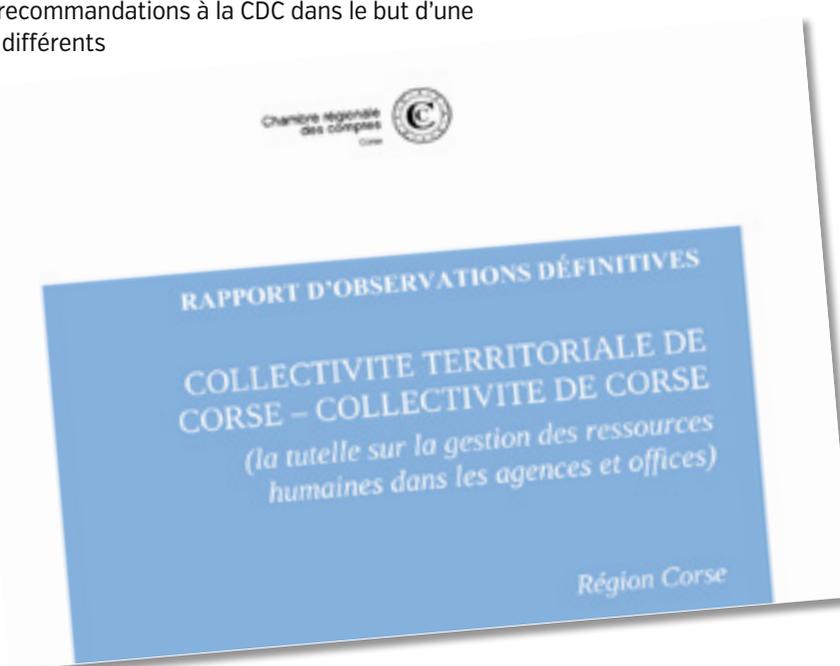
OFFICES ET AGENCES DE LA CDC

La CRC invite à une gestion plus serrée

Le 26 février, la chambre régionale des comptes (CRC) a rendu un rapport relatif à la gestion des ressources humaines des 8 offices et agences de la Collectivité de Corse [CDC]. Portant sur les «exercices 2013 et suivants» – c'est-à-dire avant et après la création d'une collectivité unique par la fusion de la Collectivité territoriale de Corse et des départements de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse-ce rapport s'inscrit dans le programme de de contrôle de la chambre pour 2019. La CRC relève, entre autres, une évolution des dépenses de personnels non corrélée à l'évolution des effectifs, des coûts élevés avec notamment un régime de temps de travail générateur de surcoûts, des dispositifs généreux en cas de rupture de contrat de travail, etc. Elle pointe aussi des recrutements en contrat à durée déterminée «insuffisamment encadrés et donnant lieu le plus souvent à des «titularisations» par contrat à durée indéterminée.»

Le financement de 7 de ces agences dépend entre 87 et 99% de la CdC, pour un montant total de 243,1M€, dont 187 M€ sont versés à l'Office des transports de la Corse (OTC). La CRC formule quatre recommandations à la CDC dans le but d'une meilleure gestion des dotations financières propres versées aux différents

offices et agences. La CDC se voit conseiller par exemple de conclure avec chaque agence et office des conventions d'objectifs et de performances triennales; de fixer annuellement le niveau des effectifs des agences et offices, conduisant à une diminution de 29 emplois [soit une réduction de 2,7M€ de dépenses en subventions d'exploitation]. De procéder à une modification du statut de l'Agence du tourisme, de l'Agence du développement économique de la Corse, de l'Office de l'environnement de la Corse et de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse afin de réaliser une économie de 4,1M€. Enfin, dans l'hypothèse du maintien du statut d'établissement public à caractère industriel et commercial [EPIC] des agences et offices, la CdC doit s'assurer que ces établissements redéplient leurs activités respectives vers la production et la commercialisation de biens et services jusqu'à ce que ces dernières représentent une part déterminante de leurs ressources. Cela conduirait à un allègement de la dotation de fonctionnement propre versée par la tutelle à hauteur de 21,6M€. ■ JPM



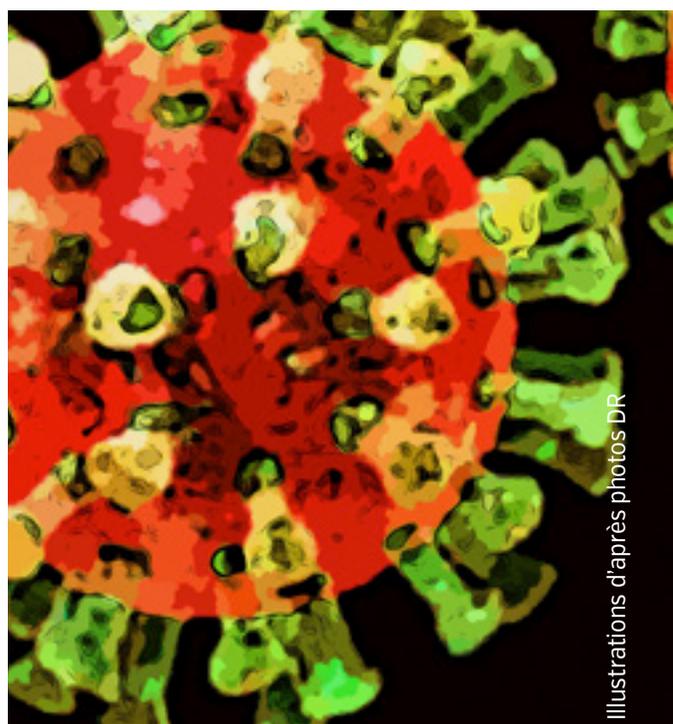
CARNETS DE BORD

De Marseille au coronavirus

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République*,
du Centre-Ouest, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*.
Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de
À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),
Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),
Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).



Illustrations d'après photos DR

19 FÉVRIER

Au Palais du Pharo à Marseille, rencontre avec Jean-Claude Gaudin. Le maire de la ville (depuis 1995) est comme toujours jovial. Il raconte quelques bonnes vieilles histoires, se moque (gentiment) d'Alain Juppé, dit plutôt du bien d'Emmanuel Macron, insiste sur le fait qu'il a tenu à ce que la plaque «*Rond-Point du Prado Jacques-Chirac*» soit installée avant la fin de son mandat. Il ne veut pas trop parler de «l'après», tout en concédant que la fin du stress permanent vécu par un maire constituera pour lui un soulagement. Mais on sent une blessure. La candidate à laquelle Jean-Claude Gaudin a apporté son soutien, Martine Vassal (Les Républicains) fait bien attention à ne pas se réclamer de lui ni de son bilan. Et ce bilan, justement, est souvent résumé par les médias et par ses adversaires (voire par ses «amis») à l'effondrement de la rue d'Aubagne, où sont mortes huit personnes le 5 novembre 2018. S'il n'y avait pas eu ce drame, nul doute qu'on parlerait du nombre de touristes, de la baisse du chômage et d'une certaine embellie économique, des constructions, des nouvelles lignes de tramway, des efforts sur la propreté et la circulation. Tout n'est pas réglé, évidemment. Mais, parce que l'opinion est à cran, elle est injuste. Et la rue d'Aubagne, comme on dit, semble avoir effacé tout le reste. Avec le temps, l'histoire fera le tri.

20 FÉVRIER

Qui n'a pas son interview plus ou moins exclusive de Piotr Pavlenski? Le Russe, prétendument artiste, parfois présenté comme «performeur», est la vedette de la semaine. On n'ose pas dire le «héros» puisqu'il clame lui-même qu'il est surtout un voleur: il aurait subtilisé la porno vidéo de Benjamin Griveaux dans le portable de son amie, qui en était destinataire en 2018, pour la poster sur son un peu reluisant site internet. La complaisance médiatique ne s'arrête pas à si peu. Piotr Pavlenski «s'explique» dans le Monde, répond aux questions du *Parisien*, et France-Inter, la radio des donneurs de leçons, l'a «longuement rencontré». Certains se l'arrachent. On a un peu honte.

21 FÉVRIER

Quand on allait interviewer Michel Charasse, on avait intérêt à

avoir travaillé ses dossiers avant de venir. Que ce soit à l'Elysée, au ministère du Budget, au Conseil constitutionnel ou pour l'interroger sur tel ou tel moment de la V^e République. Sous peine de se faire renvoyer dans les cordes et, les très mauvais jours, se faire traiter de tous les noms. Charasse était cultivé et précis, rigoureux voire rugueux, républicain et anticlérical (aux obsèques de François Mitterrand à Jarnac, il était resté devant l'église avec le chien Baltique), excessif et tonitruant. Mort dans la nuit, il emporte avec lui les derniers secrets de la Mitterrandie et probablement beaucoup d'autres, pas seulement ceux des déclarations fiscales. Il était, comme on dit, un «personnage». Très ancien monde mais avec cet humour qui lui donnait du charme, au-delà des exaspérations qu'il ne manquait pas de susciter.

23 FÉVRIER

Faut-il vraiment avoir peur du coronavirus? On commence à se poser la question depuis que l'Italie est touchée et annule tout ce qui attire les habitants en dehors de chez eux: le carnaval de Venise, les représentations de la Scala de Milan et autres manifestations et fêtes. En France, les enfants qui ont passé du temps dans l'Italie du Nord ne sont pas les bienvenus dans les écoles en ce matin de rentrée scolaire de la zone C. Et quiconque rentrera des mêmes régions sera invité à passer quatorze jours à son domicile, sauf obligation expresse.

Dans les cafés du commerce de toute la France, les conversations vont bon train et la dénonciation de pseudo-mensonges n'est jamais loin. Bien sûr, le gouvernement nous cacherait la gravité de la situation. «*Comme quand on nous avait dit que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à la frontière!*» entend-on répéter. Qu'importe que cet argument n'ait jamais été avancé en 1986, puisque tout le monde croit le contraire. Entre la vérité et la légende, la légende l'a emporté. Donc, le gouvernement ne ferait pas assez pour protéger les populations. Mais quand un autre gouvernement achetait de quoi vacciner presque tout le pays contre la grippe H1N1, Roselyne Bachelot, alors ministre de la Santé, s'était pris une avalanche d'insultes et de ricanements sous prétexte qu'elle en faisait trop. Gouverner la France, c'est presque aussi dur que diriger Marseille... ■

FÉVRIER

LE FEU EN PLEIN HIVER



À peine débutée, l'année 2018 avait été tristement marquée par de gros incendies. Les plus de 2000 hectares partis en fumée et la dévastation des communes de Cervione, Sant'Andria di u Cotone et Chiatra-di-Verde où 10 maisons avaient brûlé, sont encore dans tous les esprits. Pourtant, on croyait que le feu en plein hiver resterait un événement exceptionnel. La suite a pourtant démontré le contraire, quasiment à la même époque en 2019. Durant le dernier week-end de février, les flammes font en effet leur retour. Alors que les deux départements corses sont placés en vigilance jaune « vents violents » par Météo France, l'île est à nouveau la proie d'une série d'importants incendies qui débutent dans la nuit du 23 au 24 février.

La Corse-du-Sud connaît ainsi de multiples départs de feu, dont les plus importants touchent les communes de Tolla et de Sampolo. Si à Tolla le feu, inaccessible aux pompiers, sévit sur les crêtes, il n'en est pas de même à Sampolo. Dans la nuit, l'incendie menace un temps le village, obligeant les pompiers à procéder à la défense de nombreuses habitations et à la mise en sécurité de 12 personnes. Le bilan fera état de deux pompiers incommodés, d'un entrepôt brûlé, d'une maison endommagée, et de surfaces agricoles ravagées. Le 26 février, une reconnaissance aérienne fixera à environ 150 hectares la surface parcourue par les flammes sur l'ensemble de ces deux incendies.

Mais c'est en Haute-Corse que la situation s'est avérée la plus inquiétante. Tandis qu'à Sisco et Ghisoni les flammes parcourent respectivement 65 hectares et 11 hectares, Calenzana payera une fois de plus un lourd tribut. Trop régulièrement touché par les flammes, le village se verra en tout amputé de quelques 1200 hectares de végétation brûlés entre le 24 et le 26 février. Attisé par les vents violents qui soufflent sur la Balagne, les flammes y ont rapidement gagné du terrain et la situation est très vite devenue incontrôlable. Dans un premier temps, le feu a traversé le village en moins d'une demi-heure, miraculeusement sans faire de blessé. « C'était impressionnant. Le feu est passé à une allure folle sur les hauteurs du village. On parle de cheval au galop, mais cela va même plus vite », racontera, très ému, le maire de la commune, Pierre Guidoni, en disant avoir eu « très peur notamment pour les personnes âgées » et en indiquant qu'un bâtiment avait dû être évacué. Le

village traversé, le feu a continué sa course et grimpé sur les hauteurs. Le pire était alors envisagé, avec la crainte que les flammes ne basculent sur la forêt de Bonifato et ne provoquent un désastre écologique encore plus important. Si la forêt sera finalement sauvée, le maire du village ne tardera pas à dénoncer un incendie criminel : « Le feu n'est pas parti tout seul, on ne me le fera pas croire. Pour moi c'est criminel et c'est lâche », déclarera-t-il avant de déposer plainte. Dans le même temps, une enquête sera ouverte pour déterminer la cause de l'incendie et la procureure de la République de Bastia confiera dès le début que les « constatations opérées par la CTIIF [Cellule technique d'investigation sur les incendies de forêt] penchent en faveur d'une intervention humaine faute d'autre explication plausible quant au départ du feu ».

En tout, lors de ce week-end, plus de 1500 hectares sont donc partis en fumée. Avec ces incidents en plein hiver qui deviennent désormais récurrents, au-delà du changement climatique que l'on peut voir à l'œuvre et des hivers plus secs qui ont pu être constatés, ce sont aussi les comportements humains qui sont pointés du doigt. « On a un sol très sec, pas de pluie depuis un certain temps et beaucoup de soleil, mais aussi de l'imprudence avec des écobuages inappropriés sur toute la Corse », avait ainsi dénoncé la préfète de Corse lors d'un point presse le 24 février. Quelques heures avant le début des différents brasiers, Météo France avait pourtant émis un bulletin de vigilance et les deux préfectures corses avaient déconseillé de faire usage du feu. ■ Manon PERELLI

12 mois après, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Vent extrêmement violent, « imprudences » malgré les interdictions et végétation sèche ont conduit à la destruction de plus de 1500 ha entre Quenza et U Sulaghju. Un désastre assorti cette fois de la visite-éclair de Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et d'une mini-polémique à propos des Canadair, rentrés sur le continent pour « maintenance » quelques heures après avoir entamé leurs rotations sur le foyer. Une fois de plus, la question des moyens, et singulièrement des moyens de lutte aériens se pose avec la plus terrible acuité. ■ EP

La sélection de la rédaction

De la place Vendôme à Ajaccio

En 1833, le sculpteur Charles-Émile Seurre réemploie le bronze provenant de seize canons russes et autrichiens pris lors de la campagne de 1805 pour fondre une statue de Napoléon. Haute de près de 4 mètres, l'œuvre représente l'empereur vêtu de l'uniforme de colonel des chasseurs à cheval de la garde: bicorne, redingote, bottes... L'image d'un chef militaire proche de ses hommes, celle du Petit caporal, du Petit tondu. Un mois plus tard, Louis-Philippe fait placer la statue au sommet de la colonne de la Grande Armée, sur la place Vendôme, à Paris. En 1863, par décision de Napoléon III, elle en est retirée pour être installée au rond-point de Courbevoie, à Neuilly, où elle restera jusqu'en 1870 lorsque, à l'approche des troupes prussiennes, son transport vers les Invalides, par voie fluviale, est organisé. Dans des circonstances qui n'ont pas été clairement déterminées, la statue sombre dans la Seine et subit des dommages. Repêchée par la suite et placée aux Invalides, elle fait l'objet d'une restauration en 1910. En 1935, le « musée d'Ajaccio » est destinataire d'une tête en bronze provenant d'une statue de Napoléon par Seurre. Elle dormira de longues années dans les réserves du palais Fesch, non sans avoir séjourné un temps à la marie annexe de Mezzavia. En 2015, le musée des Invalides fait procéder à une deuxième restauration de la statue, et à cette occasion, quelques analyses sont effectuées. Elles révèlent que le corps et la tête de la statue ont été réalisés avec des alliages différents, semblant indiquer que le restaurateur a remplacé la tête d'origine, la jugeant trop abîmée. Se pose alors la question de savoir ce qu'il est advenu de la tête d'origine. L'exploration des archives nationales conduit les conservateurs vers Ajaccio... La récente restauration de cette tête de bronze donne lieu à une exposition-dossier, offrant l'occasion de présenter de nouvelles acquisitions – gouaches, photographies, gravures – relatant les péripéties de la fin du Second Empire et de la Commune de Paris.

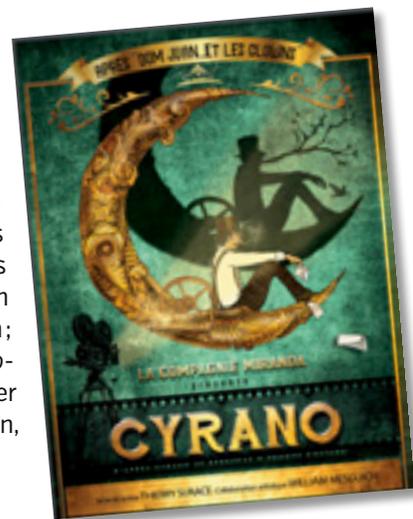
Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch, Musée des Beaux-Arts, Ajaccio. ☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com



Cyrano

Fondée à Nice en 1995 par l'auteur et metteur en scène Thierry Surace, la compagnie Miranda revisite le *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand, en s'éloignant de l'image du mousquetaire et en resituant l'action à l'époque mais aussi dans le milieu du cinéma muet. Cyrano arbore un masque, comme ceux, en bronze ou céramique, que portaient les « gueules cassées » de la Première Guerre mondiale. Un héros blessé, tour à tour acteur ou réalisateur, entouré, en lieu et place des cadets de Gascogne, par une équipe de machinistes, recrutés dans les bandes d'apaches et autres mauvais garçons de l'époque. Les autres personnages-clés de la pièce sont inspirés des stars des années 1920: De Guiche a des allures d'Eric Von Stroheim; Roxane est un doux mélange de Gloria Swanson et de Louise Brooks; Christian est une sorte de Douglas Fairbanks; Lignère tient de Buster Keaton; Raguenaud évoque Stan Laurel. Hommage appuyé à Méliès, cet « artisan génial de l'illusion cinématographique » qui, tout comme Cyrano « imaginait un voyage dans la lune », le spectacle vise à plonger le public au beau milieu d'un tournage, « ronde effrénée et virevoltante, hystérie joyeuse de création, de changements de décors et de personnages ».

Les 5 et 6 mars, 20h30. L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com



César Vezzani

La critique parisienne le surnommait « le Merle blanc ». Issu d'un milieu modeste, la « population laborieuse et pauvre de Bastia », rappelle le metteur en scène Jean-Pierre Lanfranchi, César Vezzani n'en a pas moins gravi, avec une facilité qui peut sembler aujourd'hui déconcertante, les marches de la renommée. Sans pour autant perdre son franc-parler, quels que soient ses interlocuteurs, ni se couper de ses racines. Un personnage romanesque mais pourtant bien réel, riche, complexe, dont le parcours se prête à merveille au récit théâtral. La compagnie Unita Teatrale a donc porté à la scène l'histoire de ce grand ténor quelque peu tombé dans l'oubli, y compris sur la terre qui l'a vu naître. C'est l'occasion de parcourir une page de l'histoire du bel canto, mais plus encore de redécouvrir un homme dont le parcours est bien plus qu'une « success story » et dont l'histoire aurait pu faire le bonheur d'un Dumas ou d'un Balzac. En 18 tableaux, le spectacle retrace l'existence parfois tumultueuse d'un homme qui ne cessa jamais de chanter et d'aimer la vie. « Si l'on devait justifier de la nécessité de raconter l'histoire de César Vezzani aujourd'hui, il nous faudrait avouer qu'il n'y en a pas. Qu'il n'y en a pas plus qu'hier ou que demain, dit Jean-Pierre Lanfranchi. Ce qu'il y a d'impérieux, c'est de donner au quotidien les repères que sont ces vies d'humains plus que d'hommes. Ils sont autant de monuments à la gloire de ce que devrait être chaque existence ». Liant théâtre et opéra [le comédien Gray Orsatelli et le ténor Jean-François Marras se partagent le rôle de Vezzani], le spectacle est l'occasion d'entendre non seulement des airs fameux du répertoire lyrique qui ont fait le succès du ténor, mais aussi les chants corses, interprétés par l'ensemble Tavagna.

Les 6 et 7 mars, 20h30. Théâtre municipal de Bastia. ☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica



INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité
que nous assurons pour les annonces
qui nous sont confiées, nous nous vous rappelons que c'est désormais
le mardi avant 16 heures impératives
que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions
avec devis préalables ou conditions particulières...

Pour joindre Albert Tapiero au service annonces judiciaires et légales

tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr

et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité

tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicapress-editions.fr

*POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,
ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR
AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...*

CORSE REGIPUB SAS

M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



VOTRE ANNONCE SUR
ZAPPY 

**HAUTE CORSE 06 74 55 91 78**
CORSE DU SUD 07 68 30 55 33
04 95 32 11 11
Près de 500 points de distribution
sur toute la Corse

**AGIR
PLUS**

⊖ DE CONSOMMATION

⊕ DE CONFORT

C'EST FACILE...

ISOLEZ VOS COMBLES !

Pour bénéficier de nos aides, faites une simulation de prime et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/

